
Candidatures DP 1^{er} collège PERIOLE

Nos propositions.

Le bureau du syndicat FORCE OUVRIERE a décidé de présenter les salariés ci-dessous :

- Mr Xavier LOPEZ Atelier T15.
- Mme Sylvie DAUZATS Atelier TOLERIE.

Ces salariés postulent indifféremment sur les postes de titulaire et de suppléant.

Considérations FORCE OUVRIERE :

Pour **FORCE OUVRIERE** cette instance doit permettre de **présenter à l'employeur toute réclamation** relative aux **salaires**, à l'application du **code du travail** et des autres dispositions légales concernant la **protection sociale, la santé et la sécurité**, ainsi que des **conventions et accords applicables** dans l'entreprise.

Ces réclamations peuvent être d'ordre individuel ou collectif.

Les délégués ont également un **rôle d'alerte et de surveillance concernant l'application des règles du droit du travail**. Ils ont ainsi la faculté de **saisir l'inspection du travail** de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des dispositions légales dont elle est chargée d'assurer le contrôle.

Les DP ont par ailleurs la possibilité de saisir l'employeur en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique et mentale ou encore aux libertés individuelles au sein de l'entreprise.

Force est de constater que le travail réalisé n'est pas à la hauteur des attentes des salariés. Le **départ des anciens élus** ne permet plus d'assurer ces missions.

En votant pour vos représentants **FORCE OUVRIERE** vous aurez l'assurance de leur implication et de leur continuité d'actions.